



A V I S

Pour commémorer le « 108^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, Commémoration de la Victoire et de la Paix, Hommage à tous les morts pour la France », une cérémonie aura lieu au monument aux morts, puis au cimetière à :

10 heures précises

Le 11 novembre 2026

Patrick POISOT
Maire de Marles-en-Brie

